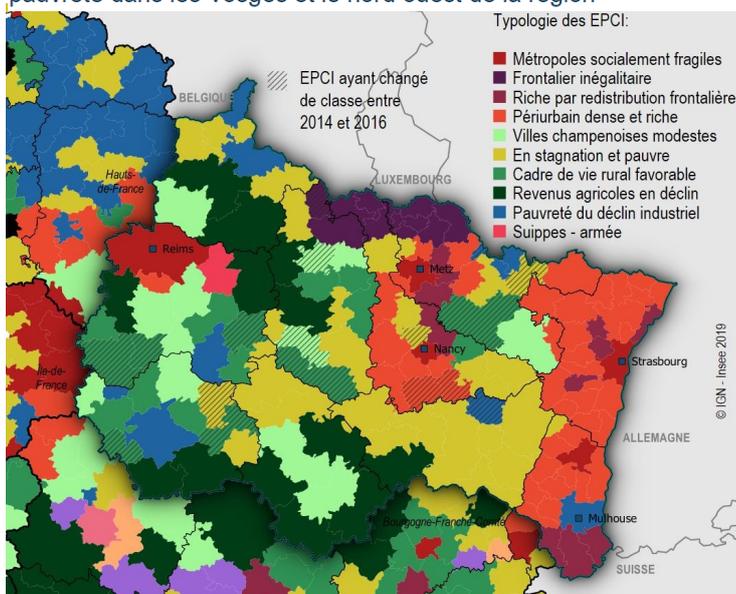


Communiqué de presse

Les inégalités territoriales s'accroissent

En deux ans, les trajectoires des EPCI du Grand Est en termes d'évolution de revenu et de morphologie sociale ont poursuivi les tendances passées, creusant les inégalités territoriales. La pauvreté s'accroît autour des villes moyennes, et les intercommunalités cumulant chômage et déficit migratoire sont plus nombreuses.

Inégalités dans les grandes villes et à la frontière luxembourgeoise, pauvreté dans les Vosges et le nord ouest de la région



Lecture : comme en 2018, les EPCI de France métropolitaine ont été répartis en classes de pauvreté et de trajectoire sociale. Dix de ces classes sont représentées dans le Grand Est dont une composée d'un unique EPCI.

Sources : Insee, recensements de la population - RFL - Filosofi - BPE ; CAF.

Le taux de pauvreté augmente le plus dans les intercommunalités classées « métropoles socialement fragiles », passant de 15,9 % en 2014 à 16,9 % en 2016. Dans les territoires en situation de « pauvreté du déclin industriel », le taux de pauvreté reste le plus élevé, 20,3 % en 2016 contre 19,7 % en 2014.

La fonction résidentielle des EPCI à « cadre de vie rural favorable » se renforce et les emplois y sont de moins en moins nombreux. La concentration de l'emploi dans les pôles concerne désormais les villes moyennes, notamment les « villes champenoises modestes ».

Réalisé en partenariat avec la DRDJSCS du Grand Est et avec l'Observatoire régional de la santé
Insee Flash Grand Est n° 25 – décembre 2019 - Publiable le 18 décembre à 6h00

Contacts presse

<p>Strasbourg Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77 dr67-communication-externe@insee.fr</p>	<p>Reims Catherine Durand ☎ 03 26 48 66 60 dr51-communication-externe@insee.fr</p>
--	--

Nos publications : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&collection=7+88+61+34>